

## Annonce de la nomination de Virginie Reymond

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Genève, le 20 avril 2026

#### **Nomination de Virginie Reymond à la direction de la coopérative Meriweza**

La coopérative Meriweza a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Virginie Reymond au poste de directrice, avec une entrée en fonction au 1er mai 2026. Elle lui souhaite la bienvenue au sein de la coopérative et se réjouit d'entamer cette collaboration riche.

Dans le cadre de ses fonctions, Virginie Reymond aura pour mission de piloter la stratégie, la gestion et le développement de la coopérative, sous l'impulsion du Conseil d'administration. Elle assurera notamment la direction opérationnelle et administrative, la gestion financière, le développement de partenariats, le pilotage des ressources humaines ainsi que la représentation institutionnelle de Meriweza. Elle veillera également à la qualité des services proposés aux professionnelles\* de la culture et contribuera activement à la structuration et à la croissance du projet.

Forte d'un parcours solide à l'interface de l'administration, de la production et du développement stratégique dans le secteur culturel, Virginie Reymond a acquis une expertise reconnue au sein de structures de référence, en particulier au sein du tissu culturel genevois, telles que le Théâtre de l'Usine, le Mapping Festival, ou encore le Flux Laboratory. Elle y a mené des projets complexes impliquant coordination d'équipes, gestion budgétaire, recherche de financements et développement de partenariats, tout en évoluant dans des environnements artistiques pluridisciplinaires.

Son expérience approfondie des modèles organisationnels hybrides, conjuguée à une pratique ancrée des réalités de terrain – notamment en matière d'accompagnement des artistes, de structuration administrative et de production culturelle – constitue un atout majeur pour Meriweza. Sa capacité à articuler vision stratégique et mise en œuvre opérationnelle contribuera à consolider les outils de

---

\* Chez Meriweza, le féminin générique inclut sans discrimination les femmes, les hommes, et toutes les personnes ne se reconnaissant pas dans cette division binaire des genres.

la coopérative, à accompagner sa montée en puissance et à renforcer son positionnement comme actrice clé du salariat dans le secteur culturel.

Meriweza se réjouit de pouvoir compter sur sa sensibilité et son engagement face aux enjeux du secteur pour poursuivre et amplifier ses actions au service du salariat des artistes, dans un contexte en pleine évolution.

### **Hommage et remerciements à Marine Magnin**

La coopérative Meriweza tient à exprimer sa profonde reconnaissance à Madame Marine Magnin, qui a dirigé la coopérative depuis ses débuts et joué un rôle déterminant dans sa création, sa structuration et son développement.

Au cours de ces dernières années, elle a contribué à faire émerger une organisation aujourd'hui solide, ayant atteint un équilibre lui permettant d'envisager sereinement la suite de son développement. Son engagement a permis de poser les bases d'un projet collectif ambitieux, au service du secteur culturel.

Après une phase de transition en cours pour assurer une passation fluide et transparente, Marine Magnin continuera à être impliquée dans la vie de la coopérative, elle se présentera notamment à la prochaine Assemblée Générale pour réintégrer le Conseil d'administration, afin de poursuivre sa contribution aux orientations stratégiques du projet.

Cette transition s'inscrit dans une volonté de consolider les acquis, de renforcer la gouvernance et de préparer la prochaine phase de croissance de la coopérative. Elle reflète également un principe fondateur de Meriweza : construire une structure résiliente, durable et collective, reposant sur une communauté d'actrices, de partenaires et de membres.

Meriweza tient particulièrement à saluer le professionnalisme et la rigueur de Marine Magnin dans sa reprise de direction à titre individuel.

Sa vision, son sens des responsabilités et son dévouement, lesquels laissent une empreinte durable sur la coopérative, ont permis de franchir des étapes importantes dans le développement de Meriweza.

Le Conseil d'administration ainsi que l'ensemble des coopératrices et membres lui adressent leurs remerciements les plus sincères et chaleureux pour la qualité de son travail et lui souhaitent plein succès pour la suite de son parcours professionnel.

## **À propos de la coopérative Meriweza**

Fondée à Genève en 2023 par des actrices culturelles, Meriweza est une coopérative de salariat à but non lucratif dédiée à l'ensemble du secteur culturel (arts de la scène, musique, audiovisuel, arts visuels, etc.).

Elle répond à deux enjeux majeurs : la précarité des artistes et la complexité administrative liée à l'embauche dans le secteur culturel.

Grâce à une licence de location de service (LSE), Meriweza agit comme intermédiaire légal entre professionnelles de la culture et structures, permettant :

- Aux artistes et techniciennes de bénéficier d'un statut salarié complet avec couverture sociale,
- Aux structures d'engager du personnel de manière simple, conforme et sécurisée, quel que soit leur statut ou leur origine administrative.

Inscrite dans l'économie sociale et solidaire, la coopérative s'engage à promouvoir des pratiques professionnelles équitables, à simplifier les processus d'embauche et à soutenir le développement d'un secteur culturel plus durable et inclusif.

## **Perspectives**

Avec l'arrivée de Virginie Reymond, Meriweza entend poursuivre sa mission de structuration du secteur culturel et renforcer son rôle d'actrice clé dans l'accompagnement des professionnelles et des organisations culturelles en Suisse et au-delà.

*Le Conseil d'administration de Meriweza*